



Documents de l'administration fiscale

Par **Bernard47**, le **14/11/2008** à **21:14**

Bonjour

Une succession est ouverte depuis novembre 2006 suite au décès de mes parents; mon frère occupant illégalement cette maison fait obstacle au bon déroulement de celle ci.

Dernièrement nous avons reçu un courrier émanant de l'administration fiscale nous demandant de régler les impôts fonciers de 2008, ce que nous ne contestons pas.

N'ayant jamais été contacté pour 2006 et 2007 nous leur demandons l'accès aux avis d'imposition concernés avant de régler.

Cette demande nous est refusée en prétextant leur confidentialité .

Peuvent ils légalement agir de la sorte?

Le notaire peut il avoir accès à ces documents?

Merci d'avance pour votre réponse